



# Communiqué de presse

## Réforme de l'Assurance chômage : c'est encore pire que prévu !

L'Unédic publie ce soir les chiffres de l'impact de la réforme de l'Assurance chômage. Et ils sont encore pire que prévu : **plus d'un demandeur d'emploi sur deux va être impacté par la réforme, 9% des demandeurs d'emploi vont être exclus du système d'indemnisation, 12% d'entre eux verront leur indemnisation retardée, et 16% verront le montant de leur allocation baisser de près de 20% en moyenne, et pour certains jusqu'à 50% !**

Contact :

**Michel BEAUGAS**  
Secrétaire confédéral

**Secteur de l'Emploi  
Et de la Formation  
professionnelle**

 [mbeaugas@force-ouvriere.fr](mailto:mbeaugas@force-ouvriere.fr)  
 01.40.52.84.07

FO a déjà maintes fois dénoncé la stratégie du Gouvernement, qui consiste à faire porter des mesures d'économies uniquement sur les droits des demandeurs d'emploi, alors même que la convention d'assurance chômage négociée par les interlocuteurs sociaux en 2017 permettait des « moindres recettes » (aux alentours de 900 millions d'euros par an !), tout en préservant les droits des demandeurs d'emploi et en sécurisant leur trajectoire professionnelle !

FO rappelle qu'avec ou sans réforme, le retour à l'équilibre du régime de l'Unédic est prévu dès le second semestre 2020, avec des excédents en 2021.

Les conséquences de cette réforme vont être désastreuses : les plus précaires voyant le montant de leur indemnisation baisser, quand ils ne seront pas tout simplement exclus du système d'indemnisation ! Les demandeurs d'emploi en activité réduite (cumul emploi et allocation), dont les parcours de travail sont morcelés, souvent victimes des contrats courts, ne pourront plus bénéficier de ce cumul, les contraignant à solliciter les minimas sociaux, ou encore le travail non déclaré. L'Unédic a identifié le profil des allocataires impactés, et il s'agit de personnes plus jeunes que la moyenne des allocataires, dont les droits sont déjà faibles, avec des salaires de référence plus bas !

**FO condamne ainsi cette réforme qui est particulièrement injuste et inutile !**

Paris, le 23 septembre 2019